

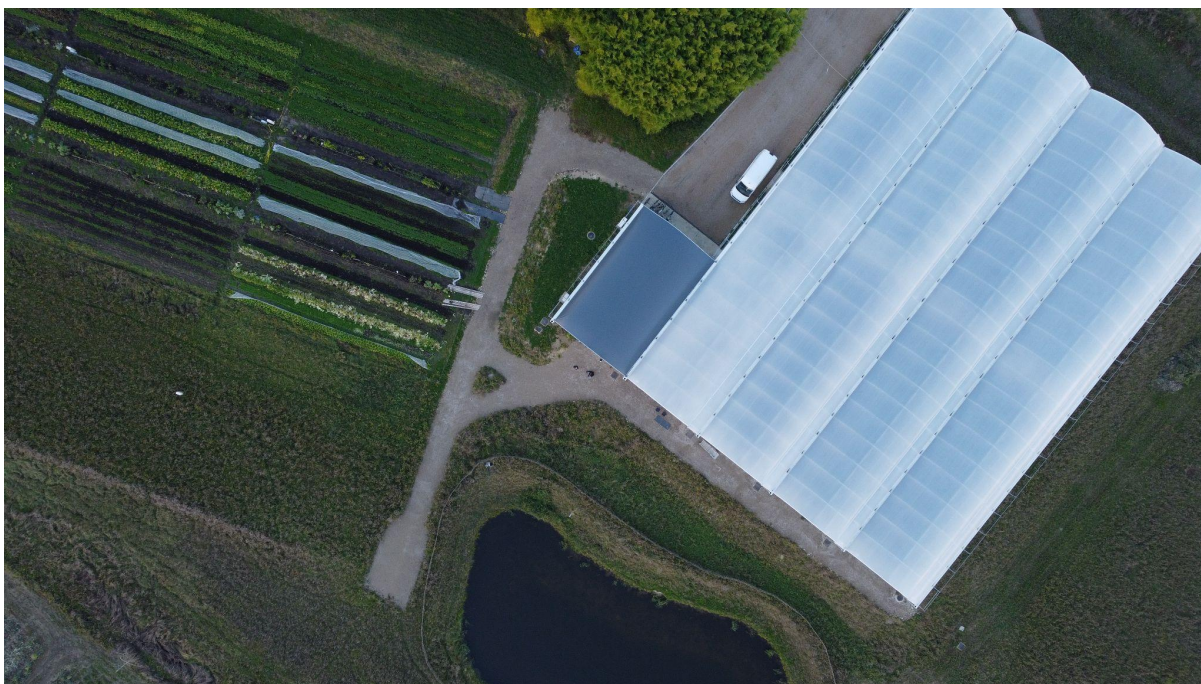


FERME MARAÎCHÈRE

AGRO-ÉCOLOGIQUE & TECHNOLOGIQUE

Dossier de candidature

« Ensemble, relocalisons votre approvisionnement en légumes bio »



CONTEXTE

Aujourd'hui, en tant que collectivité, acteur territorial, association ou collectif, vous souhaitez mener un projet au service de la transition agricole et alimentaire, avec l'objectif de relocaliser une partie de la production au niveau de votre territoire.

Votre projet mobilise du foncier agricole ou en friche pour le destiner à une activité de maraîchage.

Nous pouvons vous accompagner pour étudier votre projet et vous aider à le concrétiser, en vous offrant une étude préalable gratuite d'implantation d'une ferme maraîchère NeoFarm, adaptée à votre terrain et à votre bassin de consommation. Nous intégrons dans celle-ci une projection de la ferme maraîchère ainsi qu'un chiffrage

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires à l'élaboration d'un dossier de candidature.

CRITERES D'ELIGIBILITE DES CANDIDATURES ET ÉLÉMENTS À VÉRIFIER AVANT D'ADRESSER VOTRE DOSSIER

Éligibilité du terrain

Pour analyser votre dossier, nous allons étudier le terrain que vous avez identifié sur votre territoire. Celui-ci doit répondre à certains critères pour être éligible à l'installation d'une microferme maraîchère, incluant notamment :

- La parcelle doit être sur une terre agricole de minimum 2 ha d'un seul tenant, avec une pente maximale de 2% sur tout ou partie de la parcelle.
- La parcelle sélectionnée doit être libre de tout bail agricole. Elle peut être la propriété d'une collectivité ou d'un particulier.
- La parcelle ne doit pas être située en zone sensibles (Natura 2000 ou captage d'eau) et inondables.
- La parcelle doit être « viabilisable », c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir faire l'objet de raccordements à l'eau courante, à l'électricité et au réseau télécom.

Éligibilité selon votre profil

Vous devez déposer votre dossier en tant que personne morale, cela signifie que vous représentez une collectivité, un établissement public, une association ou un collectif.

Éligibilité selon la période de dépôt

Pour profiter de l'étude gratuite de votre projet, vous pouvez transmettre votre dossier à tout moment à partir du lancement de l'opération et jusqu'au 30 septembre 2022.

DÉTAILS DE VOTRE DOSSIER / LISTE DES ÉLÉMENTS À FOURNIR

Votre dossier doit rassembler les éléments suivants :

- Un **descriptif de votre projet** avec des indications sur vos motivations, le cadre de vos réflexions ainsi que quelques éléments de contexte sur votre territoire, les initiatives passées et ce qui vous pousse à réfléchir à un projet de production maraîchère
- Des **éléments relatifs au terrain envisagé** : localisation précise du site (adresse, numéro de parcelle), photographies, extraits de documents d'urbanisme locaux relatifs à ce secteur, statut d'occupation du terrain, synthèses d'études éventuellement déjà réalisées, antécédents (si connus) du terrain, éventuelles études de sols (si déjà réalisées)
- Des **informations sur votre territoire**
 - Des indications sur les **producteurs présents sur votre territoire** et une **liste des magasins bio** présents dans un rayon d'environ 20 kms
 - Des indications sur le **bassin de population approximatif** dans un rayon d'environ 20 kms
 - Des informations sur la **demande connue ou supposée en légumes** (par les habitants mais aussi par des acteurs entreprises ou restauration collective locale par exemple)
- Des informations sur le **stade d'avancement du projet et le calendrier de réalisation** : s'agit-il d'un projet en réflexion, en cours d'élaboration ou déjà avancé ?
- Des informations sur le **gouvernance et le pilotage opérationnel de la démarche**.

Nous vous invitons à nous indiquer si plusieurs parties prenantes sont impliquées dans cette réflexion, ainsi que leur rôle le cas échéant.

CONTACT ET ENVOI DE VOTRE DOSSIER COMPLET

Les différents éléments du dossier doivent être envoyés en un seul envoi par mail à l'adresse suivante : stephanie.bichard@neo.farm

Il convient de fournir les coordonnées mail et téléphone d'une personne avec qui il sera possible d'échanger sur le dossier transmis pour demander des précisions ou documents complémentaires.

Pour toute question relative à cette opération, vous pouvez contacter Stéphanie Bichard par mail (cf. ci-dessus) ou par téléphone au 07.80.91.88.84

ÉTAPES D'ÉTUDE DE VOTRE DOSSIER

Votre dossier complet doit nous parvenir par mail avant le 30 septembre 2022.

Nous vous prions de noter que nous procéderons à deux relèves successives des dossiers reçus :

- le 31 mai 2022 pour la relève #1 ;
- le 30 septembre pour la relève #2.

Nous étudierons les éléments soumis. À la lecture de votre dossier, plusieurs cas de figure sont possibles :

1. Votre dossier est éligible et nous procédons à une étude de faisabilité d'après les informations transmises ;
2. Votre dossier est incomplet et nous revenons vers vous pour obtenir des précisions et éléments complémentaires ;
3. Votre dossier n'est pas éligible et nous vous l'indiquons afin que vous puissiez reconsidérer le terrain ou les éléments de votre projet pour une nouvelle soumission dans la mesure du possible.

Dans tous les cas de figure, nous vous contacterons afin de vous faire part de notre réponse. Nous vous préviendrons de l'éligibilité de votre projet au plus tard le 10 juin 2022 pour la relève #1 et au plus tard le 10 octobre 2022 pour la relève #2.

DÉTAILS DE NOTRE ÉTUDE PRÉALABLE D'IMPLANTATION D'UNE FERME MARAÎCHÈRE NEOFARM

Si votre dossier est éligible, nous vous offrons une étude préalable gratuite d'implantation d'une ferme maraîchère NeoFarm, adaptée à votre terrain et à votre bassin de consommation.

Cette étude consiste en

> Une **analyse de votre terrain** et de la capacité à y accueillir une ferme maraîchère NeoFarm. Nous étudions, sur la base des informations fournies

- Les raccordements de la parcelle aux différents réseaux : eau, télécoms, électricité
- La possibilité d'après votre PLU d'implanter la ferme et notamment les serres

> Une **analyse du bassin de consommation**, des concurrents et de la distribution. Nous regardons sur votre territoire

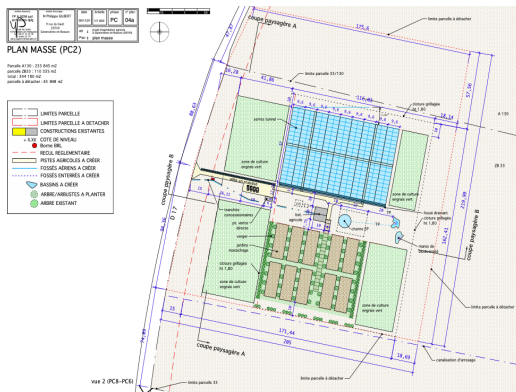
- Le bassin de population
- Les acteurs de la distribution alimentaire
 - Circuits courts (à moins de 25km de la ferme)
 - Zone de grande consommation
 - Marchés communaux
 - Magasins bio franchisés
 - Magasin spécialisé dans le vrac et le bio
 - Distributeurs automatiques
 - Fermes pratiquant la vente à la ferme

L'objectif est de se faire une idée de la distribution présence par rapport au bassin de population et de la possibilité d'écouler des légumes bio localement dans le secteur étudié.

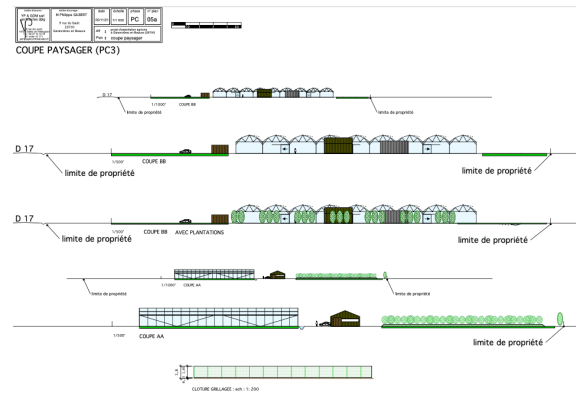
> Une **projection de la ferme (design d'implantation de la ferme)**

En nous basant sur la parcelle fournie, nous projetons le design d'une ferme maraîchère NeoFarm sur 1 ha (ou plus selon la place disponible et la demande motivée dans le dossier).

Exemple de plan de masse présenté



Exemple de coupe paysager



> Un **chiffrage de la ferme Neofarm projetée.**

Ceci inclut le détail des postes d'investissement d'une ferme maraîchère sur le terrain étudié.

Nous vous proposons de partager notre étude lors d'un échange en présentiel ou en visioconférence (selon votre localisation).

A l'issue de cette présentation, nous vous proposons plusieurs temps d'échanges avec nos équipes pluridisciplinaires (ingénieurs, agronomes, maraîchers, distribution...) en vue de construire le projet qui correspond aux enjeux de votre territoire.

NEOFARM, QUI SOMMES-NOUS ?

NeoFarm conçoit des **fermes agroécologiques et technologiques clé en main**. Installées sur de petites surfaces à proximité des villes, les fermes maraîchères de NeoFarm permettent de produire **des légumes bio distribués localement**.

Créée en 2018 par Alexia Rey et Olivier Le Blainvaux, la mission première de NeoFarm est de faire émerger **un modèle de production écologique, efficace** et qui **rétribue justement l'effort du producteur**.

Nous déployons notre modèle de fermes avec des acteurs du territoire, comme les collectivités ainsi qu'avec des agriculteurs et des entreprises locales. Nous avons l'ambition de déployer de nombreuses fermes dans les années à venir.

Chez NeoFarm, nous voulons avoir un impact sur les modes de consommation des citoyens tout en aidant les territoires à renforcer leur souveraineté alimentaire.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : neo.farm